

GUIDE DE L'ÉTUDIANT-E

MODULE COMPLEMENTAIRE



UCLouvain

Faculté de psychologie, logopédie,
sexologie et des sciences de la famille



SOMMAIRE

1- L'organisation	p.3
2- Le calendrier	p.4
3- Horaire	p.5
4- Les personnes ressources	p.6
5- Les programmes	p.7
6- Organisation des cours	p. 8
7- Constituer votre programme annuel (PAE)	p. 9
8- Bien choisir ses cours	p. 10
9- Le Module Complémentaire : un programme panaché	p. 11

Légende des pictogrammes que vous retrouverez tout au long de ce guide :



Information primordiale à retenir



Utile à savoir



Lien vers une vidéo YouTube



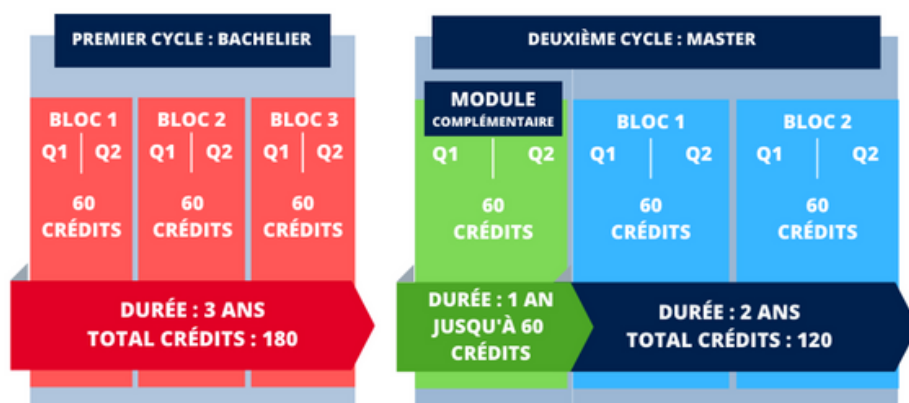
Lien vers du contenu externe

1- L'organisation

Ce guide, dédié au module complémentaire, constitue la référence unique pour les étudiant·es qui s'inscrivent au Master en sciences de la famille et de la sexualité ou au Master en sexologie.

Le module complémentaire s'adresse aux étudiant·es titulaires d'un bachelier qui ne donne pas directement accès au master. Il représente une passerelle académique obligatoire permettant d'acquérir les connaissances et compétences de base nécessaires avant de débiter les enseignements de deuxième cycle.

Bien qu'il soit constitué d'unités d'enseignement **issues du bachelier**, le module complémentaire fait partie intégrante du programme de master. Les 60 crédits (ECTS) qu'il comprend s'ajoutent aux 120 crédits du master, pour un total de 180 crédits répartis sur une durée minimale de 3 ans.



[PLUS D'INFORMATIONS SUR LE MODULE COMPLÉMENTAIRE](#)



Les cours du module complémentaire débutent le lundi 15 septembre 2025 (cf. section « Horaire de cours »).

2- Le calendrier

2025

SEPTEMBRE

12 sept. 2025

Séances d'information
pour les étudiant·es de
ayant des cours
complémentaire (année
passerelle)

09h00 à 10h30- SOCR 11

18 sept. 2025

Séance d'accueil – Master
en science de la famille et
de la sexualité

*i Vous n'êtes pas tenu·e
d'assister à cette séance
d'information si vous n'avez
pas de cours de Bloc 1 du
Master à votre programme
annuel de 2025-26.*

8h30 – DOYEN 32

18 sept. 2025

Séance d'accueil – Master
en sexologie

10h00 – DOYEN 32



Composition du PAE
(programme annuel de
l'étudiant·e)

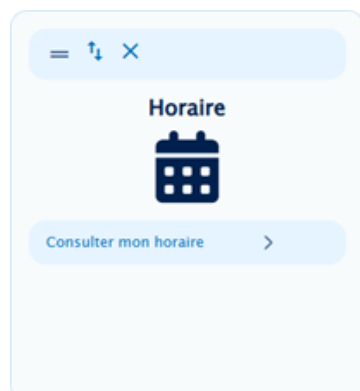
Vous recevrez un mail de
votre gestionnaire vous
demandant de composer
votre PAE dans un délai
imparti. à **Surveillez vos
mails.**



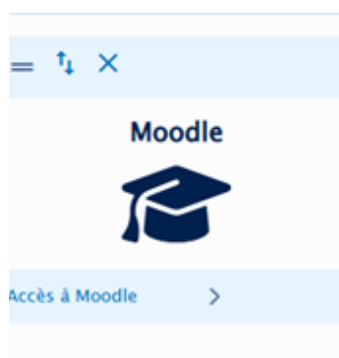
LES ÉTUDIANT·ES INSCRIT·ES AU MASTER - MODULE COMPLÉMENTAIRE QUI NE PEUVENT
ASSISTER À LA SÉANCE D'ACCUEIL PRÉVUE LE 12 SEPTEMBRE 2025 SONT INVITÉ·ES À SE
PRÉSENTER À L'ACCUEIL DES QUE POSSIBLE

3- Horaire

Vous pourrez consulter votre horaire de cours magistraux sur votre bureau virtuel en paramétrant votre widget « HORAIRE ». Il sera mis à jour au fur et à mesure et deviendra un outil de gestion de votre emploi du temps. Entamez chaque semaine en consultant l'horaire pour vous tenir informé-e quant à d'éventuels changements : déplacement d'une séance, changement d'auditoire, etc.



Nous vous invitons à configurer votre widget horaire, en combinant les codes cours qui composent votre programme de module complémentaire. Vous devez intégrer les codes des cours de bloc 1, 2 et 3 qui vous concernent. Ces codes seront sauvegardés dans votre profil, le lien personnalisé est donc toujours accessible.



Attention, l'horaire des TP, TD, EP et monitorat sont souvent affichés sur Moodle uniquement. Veillez à ne pas choisir des séances d'encadrement qui entrent en conflit avec vos cours magistraux.



Le widget « Horaire » n'affiche que l'horaire des cours magistraux et ne permet pas d'afficher les séances d'encadrement (EP/TP/TD). Vous devez donc croiser les horaires des cours magistraux (disponibles dans le widget « Horaire ») et les horaires des séances d'encadrement.



Les cours de notre école ont lieu en horaire aménagé, en présentiel le jeudi et le vendredi, à l'exception des cours complémentaires et des cours au choix qui peuvent avoir lieu à d'autres moments de la semaine.

Votre horaire dépendra donc du volume imposé par la faculté et des choix que vous poserez en début d'année pour constituer votre programme.

4- Les personnes ressources

Président	Pr Yves Bestgen Presidencejurysex2MS@uclouvain.be	
Gestionnaire de parcours	V. Le Docte TÉL. 010/47 80 20 info-esfa@uclouvain.be	Uniquement sur rendez-vous Bureau C. 014
Conseillères aux études	<i>Chloé Vaneyck</i> Clara Pepinster Amandine Oger conseil-etudes-esfa@uclouvain.be	Reçoivent les étudiant·es sur rendez-vous C 026

5- Les programmes

Le module comprend des cours de bachelier afin d'assurer la progression vers le master.

Particularité de ce programme : nous n'imposons pas une liste unique de 60 crédits, mais un nombre de crédits à valider dans différentes disciplines.

Chaque étudiant·e choisit donc ses cours parmi ces disciplines, à condition de respecter les volumes fixés.

Cette organisation, plus flexible que dans d'autres modules, a été pensée pour s'adapter à la diversité des parcours et profils tout en maintenant l'approche interdisciplinaire du programme.

Pour le programme de [Master \[120\] en sciences de la famille et de la sexualité](#), il faudra vous constituer un programme de 60 crédits en respectant le nombre de crédits imposé par disciplines :

- Psychologie (min. 10 crédits)
- Sociologie et anthropologie (min. 7 crédits)
- Histoire (min. 3 crédits)
- Philosophie (min. 3 crédits)
- Statistiques et méthodes (min. 8 crédits)



Pour le programme de [Master \[120\] en sexologie](#), il faudra vous constituer un programme de 60 crédits en respectant le nombre de crédits imposé par disciplines :

- Psychologie (min. 15 crédits)
- Sociologie et anthropologie (min. 10 crédits)
- Droit (min. 3 crédits)
- Philosophie (min. 4 crédits)
- Statistiques et méthodes (min. 8 crédits)



L'étudiant·e doit suivre obligatoirement les 60 crédits du programme du module complémentaire. Il/elle ne peut pas ajouter des cours de Master, sauf si une demande particulière (allègement, dispense, etc.) a été introduite et acceptée.

Le programme du module complémentaire varie selon l'étudiant·e :

- En fonction des résultats obtenus et des cours suivis par l'étudiant·e dans sa formation précédente
- d'une université étrangère et pour lequel/laquelle le jury d'admission UCLouvain a ajouté un module complémentaire spécifique ou un ou plusieurs cours complémentaire



En fonction de votre diplôme et/ou , si vous avez réussi des cours dans le cadre d'années d'études universitaires vous pourrez introduire une demande de dispense en suivant la [procédure ad hoc](#) après la rentrée académique. La décision sera prise par le jury restreint de Master.



S'inscrire aux cours (= unités d'enseignement) : Les étudiant·es concerné·es recevront un email de leur gestionnaire de programme leur demandant de composer leur PAE via leur bureau virtuel dans un délai imparti.

Surveillez attentivement vos mails !

6- Organisation des cours

Contrairement aux cours du master à proprement parler qui ont lieu en horaire aménagé, le jeudi et le vendredi.

Les cours complémentaires et des cours au choix qui peuvent être programmés à d'autres moments de la semaine.

La majorité des enseignements sont des cours magistraux, et la présence n'est obligatoire que pour certains séminaires et travaux pratiques.

Le séminaire interdisciplinaire d'études de la famille et de la sexualité (LSEX1360), par exemple, est obligatoire et requiert une présence effective.

Certains enseignants mettent à disposition des supports ou enregistrements, mais cela ne peut pas être garanti pour tous les cours

7- Constituer votre programme annuel (PAE)

Votre programme annuel fonctionne comme un puzzle : certaines pièces sont imposées, d'autres sont laissées à votre choix, mais toutes doivent s'emboîter pour atteindre un total de maximum 60 crédits ECTS.

Les crédits imposés par discipline

Après l'analyse de votre parcours, des dispenses peuvent vous être accordées. Elles réduisent le nombre de crédits complémentaires à suivre, mais il reste toujours un minimum obligatoire par discipline (ex. : 4 ECTS en psychologie, 4 en sociologie, 8 en statistiques, etc.).

Les crédits complémentaires au choix

Une fois les minima atteints dans chaque discipline, vous devez compléter votre programme avec d'autres crédits du module complémentaires, (au choix), jusqu'à atteindre le solde imposé par la Faculté .

Les cours de master

Comme votre PAE doit totaliser 60 crédits, vous devez ensuite le compléter avec des cours de Bloc 1 du master.

👉 Exemple : si vous avez 45 crédits complémentaires, vous ajoutez 15 crédits de master.

8- Bien choisir ses cours du Module Complémentaire

Consultez les fiches descriptives

Disponibles dans le programme en ligne : elles détaillent le contenu du cours, les objectifs et les modalités d'évaluation.

Allez au premier cours

C'est le meilleur moment pour rencontrer l'enseignant·e, poser vos questions et obtenir toutes les informations pratiques.

Passez à l'accueil de la Faculté

Nos jobistes sont disponibles pour échanger avec vous et partager leur expérience étudiante.

Prenez rendez-vous avec les conseillères aux études

Un accompagnement personnalisé est possible pour vous aider à construire un programme équilibré et adapté à votre parcours.



N'oubliez pas : de nombreux dispositifs sont en place pour vous soutenir. Utilisez-les pour avancer sereinement et faire des choix éclairés !

9- Le Module Complémentaire : un programme panaché

Le Module Complémentaire est un mélange de cours issus de différentes Facultés de l'UCLouvain. Cela signifie que, au sein de vos auditoires, vous serez souvent minorité parmi les étudiant·es.



- Même si vous suivez des cours dans d'autres Facultés, votre “maison” reste votre Faculté d'origine : Psychologie, Logopédie, Sexologie, ou Sciences.
- Si vous recevez des messages ou des informations provenant d'une autre Faculté, ne vous inquiétez pas et vérifiez d'abord auprès de votre Faculté avant de prendre des décisions.
- Les enseignants ont l'habitude de s'adresser aux étudiant·es inscrit·es dans leur programme principal. N'hésitez donc pas à demander confirmation si certaines informations ne semblent pas concerner votre situation.



Poser des questions directement à votre gestionnaire et/ou à votre Faculté permet d'éviter toute confusion et de suivre correctement votre parcours académique.

